



MedinCell annonce le succès de son Offre Globale et lève 25 millions d'euros

Euronext : MEDCL - Montpellier - France - 12 mai 2023, 07h30 CEST

Placement privé réussi permettant d'atteindre un montant total de 25 millions d'euros

Situation financière solide pour poursuivre le développement du portefeuille et renforcer les activités de R&D

Visibilité de trésorerie prolongée au moins jusqu'au T4 2025

MedinCell, société pharmaceutique technologique au stade commercial développant un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans divers domaines thérapeutiques (la "Société"), a annoncé aujourd'hui le succès de son Offre Globale (définie ci-dessous) pour un montant final de 25,1 millions d'euros auprès d'investisseurs français et internationaux via un Placement Privé, et aux investisseurs particuliers français via la plateforme PrimaryBid.

Christophe Douat, Président du Directoire de MedinCell, a déclaré : " Nous remercions nos actionnaires actuels ainsi que les nouveaux pour leur soutien et leur confiance. Nous avons également eu le plaisir d'offrir aux investisseurs individuels la possibilité de participer à l'offre. L'équipe est motivée et impatiente de poursuivre le développement de notre portefeuille, dont tous les produits candidats sont basés sur la même technologie que UZEDY™, notre premier produit qui vient d'être approuvé par la FDA. UZEDY™ est une première, une grande réussite et nous sommes impatients d'accomplir la suivante ! Nous avons déjà deux autres programmes en phase 3. Notre impact sur la santé des patients du monde entier est amené à s'accroître grandement. "

Jaime Arango, Directeur Financier de MedinCell, a déclaré : " Cette levée de fonds réussie, combinée à de récents financements non dilutifs, nous permet de bénéficier d'une position financière très solide. Les revenus d'UZEDY™ devraient rapidement couvrir nos coûts opérationnels, y compris les coûts de R&D qui représentent l'essentiel de nos dépenses. Tous les feux sont au vert pour que MedinCell puisse générer une création de valeur significative à court et à long terme, la société disposant des fonds nécessaires pour le faire. Nous attendons avec impatience les 18 prochains mois, période au cours de laquelle nous prévoyons un newsflow très dense. "

Le produit net de l'Offre Globale (définie ci-dessous), vient renforcer les fonds dont dispose déjà la Société et a pour objectif de contribuer au financement :

- des activités précliniques et cliniques pour les programmes de la Société, notamment :
 - l'essai clinique de Phase 1 de mdc-GRT,
 - les activités précliniques et cliniques de plusieurs produits expérimentaux tels que mdc-TMK et mdc-DPL,
- des activités de formulation de nouveaux produits,
- des investissements d'agrandissement et améliorations du laboratoire à Montpellier, France,
- de la recherche et du développement de nouvelles technologies.

Modalités principales de l'Offre

L'Offre Globale, d'un montant total de 25,1 millions d'euros, a été réalisée par l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, de 3 430 000 nouvelles, d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, dans le cadre :

- d'une offre de 3 324 804 actions ordinaires nouvelles pour un montant total de 24,3 millions d'euros à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs visés à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier français conformément à la 20^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte de la Société du 8 septembre 2022 (l'" **Assemblée Générale** ") (le " **Placement Privé** "),
- d'une offre publique d'actions nouvelles destinée aux investisseurs particuliers, conformément à la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale, via la plateforme PrimaryBid uniquement sur France, pour un montant total de 768 982,76 euros, via l'émission de 105 196 actions nouvelles, représentant 3,1% du Placement Global (l'" **Offre PrimaryBid** " et, avec le Placement Privé, le " **Placement Global** ").

Les actions nouvelles, représentant 13,6% du capital social de la Société, sur une base non diluée, avant la réalisation du Placement Global et 11,9% du capital social de la Société, sur une base non diluée, après le Placement Global, ont été émises par décision du *Directoire* (tel que défini ci-dessous) en vertu et dans les limites des délégations de compétence accordées par l'Assemblée Générale et autorisées par le *Conseil de Surveillance* (tel que défini ci-dessous) à la date du présent communiqué de presse.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 7,31€ par action, soit une décote de 9% par rapport au cours de clôture de l'action MedinCell le 11 mai 2023, soit 8,01€, et de 10% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes du cours de l'action de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris au cours des 3 dernières séances de bourse précédant le début du Placement Global (soit du 9 mai au 11 mai 2023 inclus), soit 8,12€, conformément à la résolution 20^{ème} de l'Assemblée Générale.

À titre d'illustration, un actionnaire détenant 1% du capital social de la société avant le lancement du placement global détiendra désormais une participation de 0,88%.

Admission aux négociations des actions nouvelles

Règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre du Placement Global et de l'Offre PrimaryBid et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris sont prévues le 16 mai 2023. Les actions ordinaires nouvelles seront de même catégorie et fongibles avec les actions existantes, bénéficieront de tous les droits attachés aux actions existantes, et seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris sous le même code ISIN FR0004065605 - MEDCL.

Engagements de conservation

Dans le cadre du Placement Global, la Société et les membres du **Directoire** et du **Conseil** de Surveillance ont signé une convention de blocage qui prend effet à la date de signature de la convention de placement conclue entre la Société et les banques ce jour et pour une période de 90 jours suivant le règlement-livraison du Placement Global, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Intermédiaires financiers

Jefferies, Bryan Garnier Securities SAS et Bryan, Garnier & Co agissent en tant que coordinateurs globaux conjoints et teneurs de livres conjoints pour le placement privé.

Dans le cadre de l'Offre PrimaryBid, les investisseurs ne peuvent souscrire que par l'intermédiaire des partenaires de PrimaryBid dont la liste figure sur le site Internet de PrimaryBid (www.PrimaryBid.fr). L'offre de PrimaryBid n'est pas couverte par un accord de placement. Pour plus de détails, veuillez consulter le site web de PrimaryBid à l'adresse www.PrimaryBid.fr.

Facteurs de risque

L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques liés à la Société et à son activité, présentés dans la section 2 du document de référence universel enregistré auprès de l'*Autorité des Marchés Financiers* (l'"AMF") sous le numéro D.22-0668 le 28 juillet 2022, disponible gratuitement sur le site internet de la Société (<https://invest.medincell.com>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société. Les facteurs de risque présentés dans ce document restent les mêmes aujourd'hui.

En outre, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques suivants spécifiques à ce Placement Global : (i) le prix de marché des actions de la Société peut fluctuer et devenir inférieur au prix de souscription des actions émises dans le Placement Global, (ii) la volatilité et la liquidité des actions de la Société peuvent fluctuer de manière significative, (iii) des ventes d'actions de la Société peuvent avoir lieu sur le marché et avoir un impact négatif sur le prix de marché de ses actions, et (iv) les actionnaires de la Société peuvent subir une dilution potentiellement significative résultant d'éventuelles augmentations de capital futures nécessaires pour fournir à la Société des financements supplémentaires.

Absence de prospectus

Le Placement Global ne fait pas l'objet d'un prospectus nécessitant un visa de l'AMF.

À propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique innovante qui développe un portefeuille de produits injectables à longue durée d'action dans divers domaines thérapeutiques - du développement à la commercialisation - en combinant sa technologie BEPO exclusive (licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™) avec des principes actifs déjà connus et commercialisés. Grâce à la libération contrôlée et prolongée du principe pharmaceutique actif, MedinCell rend les traitements médicaux plus efficaces, notamment en améliorant l'observance et en réduisant les besoins en médicaments. La technologie BEPO propriétaire de MedinCell® permet la délivrance contrôlée d'une dose thérapeutique de médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir d'une simple injection sous-cutanée ou locale de quelques millimètres, entièrement biorésorbable.

MedinCell collabore avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options thérapeutiques. Basée à Montpellier, en France, MedinCell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes. www.medincell.com

Contacts MedinCell

MedinCell
David Heuze
Chef de la communication
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap
Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier
Relations avec les investisseurs
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap
Nicolas Merigeau
Relations avec les médias
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Le présent document et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat, ni la sollicitation d'une offre de vente ou d'achat de titres de la société dans quelque juridiction que ce soit.

Aucune communication ni aucune information relative à l'offre par la Société de ses actions ne peut être diffusée au public dans une juridiction où un enregistrement ou une approbation est requis. Aucune démarche n'a été entreprise ou ne sera entreprise dans une juridiction où de telles démarches seraient nécessaires. L'offre ou la souscription d'actions peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions.

CE COMMUNIQUE DE PRESSE N'EST PAS DIFFUSE ET DES COPIES NE PEUVENT PAS ETRE DISTRIBUEES OU ENVOYEEES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AFRIQUE DU SUD, AU JAPON OU EN AUSTRALIE.

Cette annonce ne constitue pas, et ne constituera en aucun cas, une offre publique ni une invitation au public dans le cadre d'une offre. La distribution de ce document peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces restrictions et de les respecter.

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Afrique du Sud, au Japon ou en Australie. Le présent document (et les informations qu'il contient) ne contient pas et ne constitue pas une offre de vente de titres, ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis, au Canada, en Afrique du Sud, au Japon ou en Australie, ou dans toute autre juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale. Les titres mentionnés dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "**Securities Act**"), ou en vertu des lois sur les valeurs mobilières de tout État ou autre juridiction des États-Unis, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis qu'en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une transaction non soumise aux exigences d'enregistrement du Securities Act et en conformité avec les lois sur les valeurs mobilières de tout État ou de toute autre juridiction des États-Unis. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Ce document (et les informations qu'il contient) est une publicité et non un prospectus au sens du Règlement Prospectus. En ce qui concerne chaque État membre de l'Espace économique européen ("**État membre**"), aucune action n'a été entreprise ou ne sera entreprise qui constitue une offre au public des valeurs mobilières visées dans le présent document dans un État membre et qui nécessite un prospectus dans un État membre. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent document ne peuvent être et ne seront pas offertes dans un État membre, sauf en vertu des exemptions prévues par le règlement Prospectus, y compris toute mesure d'exécution pertinente dans chaque État membre. Aux fins de ce qui précède, l'expression "offre au public" dans tout État membre concerné a la signification qui lui est donnée à l'article 2, point d), du règlement Prospectus.

En France, l'offre des actions de la Société décrite ci-dessus sera réalisée dans le cadre (i) d'une augmentation de capital au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs, en application de l'article L. 411-2 1° du *Code monétaire et financier* et des dispositions réglementaires applicables et (ii) d'une offre au public destinée principalement à des investisseurs particuliers par l'intermédiaire de la plateforme PrimaryBid. Conformément à l'article 211-3 du règlement général de l'AMF et aux articles 1(4) et (3) du Règlement Prospectus, l'offre des actions de la Société ne nécessitera pas la publication d'un prospectus approuvé par l'AMF.

Gouvernance des produits MIFID II/Marché cible : uniquement aux fins des exigences de l'article 9.8 de la directive déléguée de l'UE 2017/593 relatives au processus d'approbation des produits, l'évaluation du marché cible en ce qui concerne les actions de la Société a permis de conclure, en ce qui concerne les critères relatifs au type de clients uniquement, que : (i) le type de clients auxquels les actions sont destinées est celui des contreparties éligibles et des clients professionnels et de détail, chacun tel que défini dans la directive 2014/65/UE, telle que modifiée ("MIFID II") ; et (ii) tous les canaux de distribution des actions de la Société aux contreparties éligibles et aux clients professionnels et de détail sont appropriés. Toute personne offrant, vendant ou recommandant ultérieurement les actions de la Société (un "distributeur") doit prendre en considération l'évaluation du type de clients ; toutefois, un distributeur soumis à MIFID II est responsable de la réalisation de sa propre évaluation du marché cible en ce qui concerne les actions de la Société et de la détermination des canaux de distribution appropriés.

Cette communication ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni et n'est distribuée qu'à (a) des personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (b) des personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, c'est-à-dire, des professionnels de l'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié ("**Ordre**"), et (c) des entités fortunées, des associations non constituées en société et d'autres organismes auxquels il peut être légalement communiqué conformément à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre (toutes ces personnes étant dénommées ensemble les "**personnes concernées**"). Les valeurs mobilières ne sont disponibles que pour les personnes concernées, et toute invitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou d'acquisition de ces valeurs mobilières ne sera disponible que pour les personnes concernées et ne sera conclu qu'avec elles. Toute personne qui n'est pas une personne concernée ne doit pas agir ou se fier à cette communication ou à son contenu.

Jefferies GmbH est agréée et réglementée en Allemagne par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. Bryan, Garnier & Co, Bryan Garnier Securities SAS et Jefferies GmbH (ensemble, les "**Banques**") agissent exclusivement pour la Société et pour personne d'autre dans le cadre du Placement Privé et ne considéreront aucune autre personne (qu'elle soit ou non destinataire de ce document) comme un client dans le cadre du Placement Privé ou de toute autre question mentionnée dans ce document et ne seront responsables envers personne d'autre que la Société de la fourniture des protections accordées à leurs clients ou de la fourniture de conseils dans le cadre du Placement Privé ou de toute autre question mentionnée dans ce document. Aucune des banques n'agit pour le compte de la société en ce qui concerne l'offre PrimaryBid.

Le présent document est publié par la société et relève de sa seule responsabilité. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite quant à, ou en relation avec, et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée par ou au nom des Banques ou de leurs affiliés respectifs ou de leurs administrateurs, dirigeants, partenaires, employés, conseillers ou agents respectifs (collectivement, les "Représentants") quant à, ou en relation avec, l'exactitude, l'adéquation, l'équité ou l'exhaustivité de ce document ou de toute autre information écrite ou orale mise à disposition ou rendue publique par toute partie intéressée ou ses conseillers ou toute autre déclaration faite ou rendue publique par la Société ou ses représentants, l'exactitude, l'adéquation, l'équité ou l'exhaustivité du présent document ou de toute autre information écrite ou orale mise à la disposition de toute partie intéressée ou de ses conseillers ou de toute autre déclaration faite ou censée être faite, par ou au nom des banques ou de l'une de leurs sociétés affiliées respectives ou de l'un de leurs représentants respectifs en rapport avec la société, les titres offerts ou le placement global, et toute responsabilité, qu'elle soit délictuelle, contractuelle ou autre, à cet égard est expressément rejetée. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite par les banques ou l'un de leurs affiliés respectifs ou l'un de leurs représentants respectifs quant à l'exactitude, l'équité, la vérification, l'exhaustivité ou la suffisance des informations ou opinions contenues dans la présente annonce ou dans toute autre information écrite ou orale mise à la disposition de toute partie intéressée ou de ses conseillers, et toute responsabilité à cet égard est expressément rejetée.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations relatives aux attentes de la Société concernant (i) le calendrier, les progrès et les résultats de ses essais cliniques ; (ii) les avantages cliniques et le positionnement concurrentiel de ses produits candidats ; (iii) sa capacité à obtenir les autorisations réglementaires, à commencer la production commerciale et à réaliser la pénétration du marché et les ventes ; (iv) son futur portefeuille de produits ; (v) ses futurs accords de partenariat ; (vi) ses futurs besoins en capitaux, ses plans de dépenses d'investissement et sa capacité à obtenir des financements ; et (vii) les questions financières prospectives concernant notre entreprise. Bien que la société estime que ses attentes sont basées sur des hypothèses raisonnables, toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques qui peuvent être contenues dans ce communiqué de presse concernant des événements futurs sont des déclarations prospectives et sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs indépendants de la volonté de la société et aux capacités financières de la société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, toute déclaration commençant par, suivie de ou comprenant des mots ou expressions tels que "objectif", "croire", "anticiper", "s'attendre à", "prévoir", "viser", "avoir l'intention de", "pouvoir", "anticiper", "estimer", "planifier", "projeter", "sera", "peut", "probablement", "potentiel", "devrait", "pourrait" et d'autres mots et expressions ayant la même signification ou utilisés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques inhérents et à des incertitudes indépendantes de la volonté de la société qui peuvent, le cas échéant, entraîner une différence matérielle entre les résultats, les performances ou les réalisations réels et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Une liste et une description de ces risques, éventualités et incertitudes figurent dans les documents déposés par la Société auprès de l'AMF au titre de ses obligations réglementaires, notamment le document de référence universel de la Société, déposé auprès de l'AMF le 28 juillet 2022 (le "**Document de Référence Universel**"), ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. En particulier, l'attention des lecteurs est attirée sur la section 2 intitulée "Facteurs de Risques" en page 24 du Document de Référence Universel.

Toute déclaration prospective faite par ou au nom de l'entreprise n'est valable qu'à la date à laquelle elle est faite. Sauf si la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ces déclarations prévisionnelles ou à actualiser les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer matériellement de ceux anticipés dans les déclarations prévisionnelles, y compris dans le cas où de nouvelles informations deviendraient disponibles. La mise à jour par la société d'une ou plusieurs déclarations prévisionnelles n'implique pas que la société procédera à d'autres mises à jour de ces déclarations prévisionnelles ou d'autres déclarations prévisionnelles. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles.